

REVERVATION DE VOTRE SEJOUR

- ✓ Toute **réservation** est prise en compte **après réception** du **contrat** de réservation et de l'acompte demandé à l'ordre du Camping de l'Ecluse.
- ✓ **L'intégralité du séjour réservé est dû (dès 30 jours avant votre arrivée)** y compris les cas d'arrivée retardée, départ anticipé ou absence en cours de séjour.
- ✓ Toute **annulation, retard** ou **modification du jour d'arrivée** doit nous être **signalé par écrit** sinon l'emplacement ou l'hébergement redeviendra disponible le lendemain matin de la date d'arrivée initialement prévue.

ARRIVEE ET DEPART pour une location

- ✓ **Arrivée à partir de 16H - Départ avant 10H.**
- ✓ **À votre arrivée, en échange de la remise des clés, nous vous demanderons votre confirmation de réservation, un dépôt de cautions : 200 euros (éventuels dégâts) et 60 à 100€ euros (éventuels frais de ménage), tout autre solde restant dû.**
- ✓ La caution sera restituée (aux horaires de réception) le jour du départ déductions faites des réparations, du ménage ou des remplacements qui s'avèreraient nécessaires. En cas de départ en dehors des horaires prévus, la caution serait restituée par courrier ou virement bancaire.
- ✓ Chaque location fait l'objet d'un état des lieux et d'un inventaire. Le locataire est tenu de contrôler sa location à son arrivée et de signaler au plus tard le lendemain de son arrivée toute anomalie.
- ✓ Le ménage de fin de séjour incombe au locataire. Dans le cas contraire, une somme de forfaitaire serait retenue sur la caution. Une Option ménage ne comprend pas la cuisine et ses équipements.

CONDITIONS SPECIFIQUES pour une location

- ✓ Une personne supplémentaire (au delà de la capacité de l'hébergement), exceptionnellement autorisée par la direction au moment de la réservation, devra acquitter un supplément de 50 euros par semaine; personne supplémentaire à la nuitée 10 euros
- ✓ Aucune tente n'est autorisée sur la parcelle de l'hébergement
- ✓ Equipement électrique supplémentaire interdit (barbecue, machine à pain)
- ✓ **Tout animal est interdit dans les locations du 13/7 au 24/8.**
- ✓ Aux autres périodes, l'admission d'un animal se fera sur accord préalable et avec un supplément de 20 € par semaine ou 10 € par week-end.
- ✓ Le stationnement est possible pour un seul véhicule. Autres véhicules : parking.

GITES LES BASTIDES : autres conditions spécifiques

- ✓ Le dépôt de garantie est de 400 euros à l'arrivée : 300 euros (caution pour éventuels dégâts) et 100 euros (caution pour éventuels frais de ménage),

ANNULATION pour une location

- ✓ L'acompte reste acquis au camping et le solde de la location reste dû si l'annulation intervient jusqu'à 90 jours avant la date d'arrivée prévue au contrat. Au-delà de 90 jours, l'acompte est restitué, frais de réservation déduits.
- ✓ Possibilité de souscrire une assurance annulation (3€/nuit réservée - facultative).

ARRIVEE ET DEPART pour un emplacement

- ✓ Arrivée à partir de 12h00 - heure de départ entre 8H et 12 H. Tout départ après 12 H entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

ANNULATION pour un emplacement

- ✓ L'acompte reste acquis au camping et le solde du séjour reste dû si l'annulation intervient jusqu'à 60 jours avant la date d'arrivée prévue au contrat. Au-delà de 60 jours, l'acompte est restitué, frais de réservation déduits.

EXTRAIT DE REGLEMENT Tout client est tenu de respecter les règles intérieures, sinon, il sera invité à quitter l'établissement.

- ✓ **Seuls les Barbecue à gaz sont autorisés.**
- ✓ Vos invités : vous devez les présenter au bureau d'accueil et acquitter la redevance visiteur ; l'accès piscine n'est pas autorisé.
- ✓ Votre chien doit impérativement être tenu en laisse et vacciné (carnet de santé à présenter). Il ne doit pas être laissé seul.
- ✓ Sur le terrain : pas de bruit entre 22H30 et 8H.
- ✓ Accès au camping fermé aux véhicules entre 22H et 8H.
- ✓ Informations Pratiques liées à l'usage de l'espace de baignade :
- ✓ Les Piscines ne sont pas **surveillées. Slip de bain obligatoire.** Shorts et bermudas interdits. Interdiction de boire, manger et fumer à la piscine. Jeux gonflables de grande taille, balles ou ballons, Sauts, bombes et diverses bousculades interdits. Le respect des consignes de sécurité et d'hygiène est obligatoire et fait l'objet d'une charte de bonne conduite. Haute Saison : piscines ouvertes de 10H - 19H. Le Toboggan aquatique ouvre 3 fois par jour à horaire fixe, par séquence d'une heure. Autres périodes : horaires susceptibles de modification.
- ✓ Aucune remise n'est consentie suite à des incidents techniques. La direction fera le nécessaire pour que le dépannage soit fait le plus rapidement possible.